

DÉVELOPPEMENT URBAIN

Bruxelles est une petite ville, mais relativement dense. En raison de son rôle diplomatique international, elle possède l'une des plus fortes concentrations de bureaux par habitant au monde. L'un des objectifs du Commissariat à l'Europe et aux Organisations Internationales (CEOI) est d'accompagner le déploiement des organisations internationales à Bruxelles, en veillant à leur intégration harmonieuse dans le tissu urbain de la ville.

A cet effet, le Commissaire est le point de contact unique pour tous les projets de développement urbain impliquant ou ayant un impact sur les organisations internationales, afin de s'assurer que les besoins des organisations internationales soient pris en compte dans les projets de développement urbain et de mobilité de Bruxelles, et que les priorités et les besoins de la Région bruxelloise soient respectés dans les projets de développement poursuivis par les organisations internationales.

Le CEOI offre également aux organisations internationales de l'orientation au sujet de l'urbanisme bruxellois et de l'accompagnement. Nous aidons à trouver les bons contacts administratifs, à assurer le suivi des demandes de permis d'urbanisme, ainsi que des demandes et des plaintes adressées aux administrations concernées.

Le Commissaire s'investit particulièrement à accompagner le quartier européen dans son évolution vers un lieu de plus en plus convivial et attrayant. Caractérisé par la plus forte concentration d'organisations internationales à Bruxelles, le quartier a des besoins particuliers en termes d'image, de visibilité et de sécurité. Par le biais de groupes de travail techniques où participent les administrations bruxelloises et les organisations internationales, nous poursuivons l'amélioration de la mobilité et de l'espace public du quartier ; nous travaillons également avec les acteurs culturels et touristiques bruxelloises pour améliorer l'image générale du quartier et son attractivité à l'échelle locale et internationale.